

Consolidation et développement de l'ARTÉLUQ

Rapport annuel 2016-2017

L'année 2016-2017 se signale par les activités de consolidation de l'association et par la recherche de nouveaux participants au conseil d'administration. En effet, les activités usuelles de l'association se sont tenues comme à l'habitude avec une bonne assistance de nos membres et il faut noter la satisfaction régulière des participants. Le haut degré de satisfaction des membres est conforme au résultat du sondage fait en 2015-2016 ou *presque 90% des gens qui ont participé aux activités se déclarent très satisfaits de leur participation.*

Les activités¹ sont *le nerf de la guerre* de la vie de notre association. Celles de cette année ont du succès même si dans certains cas, il a fallu s'adapter notamment pour les quilles à Drummondville qui se sont finalement tenues à Lévis. Le glouglou et bouchées gourmandes, le golf avec les retraités de l'UQ, les randonnées pédestres, les visites guidées du vieux Québec, les déjeuners-causeries et les clubs de lecture en sont les principales pour Québec. Pour les membres de Montréal, la randonnée pédestre à Oxford, l'activité au Parc Lafontaine et le 5 à 7 chez la Vice présidente en sont les principales et permettent une grande et chaleureuse fraternité. Les membres proposent des activités et le CA, stimule et dispose dans la mesure du possible. L'invitation du CA est toujours ouverte aux membres qui souhaitent organiser une activité.

Votre conseil d'administration a poursuivi son travail de consolidation de recrutement de nouveaux membres. Ainsi, quelques rencontres ont eu lieu avec la direction des ressources humaines de l'université TÉLUQ afin de préciser et compléter les documents remis aux pré retraités de l'Établissement². Il est important de noter qu'avec le temps qui passe, il y a moins de pré retraités potentiels car les plus grosses cohortes de retraités ont déjà ...*pouf, passé à la moulinette!* En fait, dans les derniers mois, il n'y a que 3 ou 4 employés qui ont pris leur retraite. En conséquence, on peut s'attendre à avoir un peu plus d'une cinquantaine de membres pour l'année qui vient ce qui correspond à la vitesse de croisière que l'on avait estimé l'an passé.

Votre association a innové en faisant une promotion soutenue de ses activités. Évidemment, il faut noter la mise à jour en continue de notre site Web sur lequel les membres peuvent puiser toutes les informations pertinentes à nos activités. Mais nous avons ajouté deux actions supplémentaires : le clic reportage et les retraités en action. Le **clic reportage** est un petit article écrit pour raconter une activité et il est inséré sur le site web, puis, on informe tous les anciens de l'existence du clic reportage. Donc, membres et non membres reçoivent l'information et peuvent suivre à distance notre vie associative. Ce clic reportage est aussi utilisé dans le journal Carrefour de l'université TÉLUQ dans la section Entre nous et sous la rubrique : **Nos retraités en action!** On espère par ce canal informer la collectivité et les pré retraités des actions menées par l'ARTÉLUQ

¹ Vous trouverez la liste des activités en annexe 1

² Vous trouverez une copie de cette lettre en annexe 2.

Cette année, votre conseil a signé une entente-cadre de partenariat associatif avec l'AQRP afin d'avoir accès à certains avantages économiques découlant des ententes avec différentes organisations œuvrant dans les domaines de l'assurance, de l'hôtellerie et des voyages, de la santé, de la culture et des loisirs. De plus, les membres de notre association pourront également bénéficier des conférences et des programmes offerts par l'AQRP³. Le partenariat est intéressant pour l'ARTÉLUQ non seulement avec les petits avantages financiers qu'il contient mais aussi par son inscription concrète dans le grand réseau des Associations de retraités. On ne sait jamais, cela pourra être utile à nos membres.

Les membres du CA pensent toujours que l'on est confronté à une problématique générationnelle, en ce sens que le noyau dur et actif de l'ARTÉLUQ est composé des pionniers de la TÉLUQ. Les générations qui nous ont suivies ne sont pas au rendez-vous. Lors des activités préparatoires à la retraite, le Service des ressources humaines fournit toutes les informations sur l'ARTÉLUQ mais l'amorce ne détonne pas! Il faudra agir, trouver des solutions et des motivations pour combler ce mini fossé générationnel.

Ce problème prend tout son sens dans le renouvellement des membres du CA! Plusieurs membres ont vaillamment donné au cours des dernières années et souhaitent être remplacés mais il est difficile de voir des membres se proposer pour la relève. C'est dubitatif! Toutefois, la nouvelle relève de Montréal est un signe encourageant ... reste Québec! Ce défi et cette perspective ouvre l'année 2017-2018 et balisera les actions du CA.

Merci de votre présence à notre assemblée générale annuelle et nous comptons vous retrouver amicalement dans l'une ou l'autre de nos activités joyeuses. Je veux spécialement remercier France Bilodeau et Nicole Plamondon pour leur généreuse passion et contribution à la fondation de l'ARTÉLUQ et pour leur dynamisme constant à tenir haut et fort le flambeau de notre association à Montréal

Rénald Marchand
Président
Pour les membres du conseil d'administration

Vice-présidente Montréal:	France Bilodeau
Vice-président Québec:	Jeanpierre Masson
Trésorier:	Denise L'Archevêque
Secrétaire:	Jean-Marc Dion
Directrice Montréal:	Nicole Plamondon
Directeur Québec:	Michel Madden

³ Le document se trouve en annexe 3.

ANNEXE 1

L'ARTÉLUQ en 2016-2017 (septembre 2016 à novembre 2017)

Activité	Date	Participants	Organisateur/s, Animateur/trice
18^{ième} conseil d'administration	7 septembre 2016	5	
Randonnée pédestre automnale dans la magnifique région d'Orford	6 octobre 2016	9	Jean-Yves Lescop, France Bilodeau
Club de lecture (Québec)	10 octobre 2016	7	Jeanpierre Masson, Céline Label
19^{ième} conseil d'administration	26 octobre 2016	6	
5^{ième} Assemblée générale	23 novembre 2016	20	
20^{ième} conseil d'administration	1 ^{er} décembre 2016	7	
Club de lecture (Québec)	6 décembre 2016	7	Jeanpierre Masson, Céline Label
Déjeuner de Noël (Québec)	14 décembre 2016	14	Denise l'Archevêque, Jean-Marc Dion
5 à 8 chez France (Montréal)	11 janvier 2017	13	France Bilodeau
Quilles (Québec)	1 ^{er} février 2017	11	Ginette Martin, Jean-Marc Houle
Club de lecture (Québec)	7 février 2017	7	Jeanpierre Masson, Céline Label
21^{ième} conseil d'administration	29 mars 2017	5	
Club de lecture (Québec)	4 avril 2017	7	Jeanpierre Masson, Céline Label
Amicale Québec-Montréal à Lévis	17 mai 2017	12	Ginette Martin, Jean-Marc Houle, Jean-Marc Dion
Visite guidée du Vieux-Québec (2)	31 mai 2017	20 (11 de l'ARTÉLUQ)	Denise L'Archevêque, Jacques Bachand
Déjeuner rencontre avec une écrivaine (Québec)	7 juin 2017	13	Jeanpierre Masson, Marité Villeneuve
Club de lecture (Québec)	14 juin 2017	7	Jeanpierre Masson, Céline Label (chez Jean-Marc et Marguerite)
Activité au Parc Lafontaine (Montréal)	14 juin 2017	9	Renée Dumas, France Bilodeau
Golf UQ 7^{ième} édition (Québec)	10 août 2017	12 de l'ARTÉLUQ	Pauline Thibault

22^{ième} conseil d'administration	30 août 2017	5	
Club de lecture (Québec)	13 septembre 2017	7	Jeanpierre Masson, Céline Lebel
Journée plein air chez Denise et Lafèche (Montréal)	5 octobre 2017	?	Denise Charpentier
Glouglou et bouchées gourmandes	11 octobre 2017	23	Rénald Marchand et sa brigade
6^{ième} Assemblée générale	22 novembre 2017	?	

Préretraité/ée et futur/e collègue, bonjour,

Vous êtes sans doute au courant de l'existence de l'Association des retraités de la Télé-université. Cette association, l'ARTÉLUQ, créée en janvier 2013, vise à représenter les personnes retraitées de la TÉLUQ dans divers dossiers politiques et économiques qui les concernent, notamment sur les conditions spécifiques à notre régime de retraite.

Comme vous êtes sur le point de prendre vous-même votre retraite, il nous fait plaisir de vous inviter à rejoindre nos rangs.

Outre les objectifs visés par l'association, (objectifs que vous trouverez annexés à la présente invitation), le plaisir de se retrouver entre anciens collègues de la TÉLUQ pour partager du bon temps, que l'on soit de Québec ou de Montréal, compte pour beaucoup dans les fondements de l'ARTÉLUQ.

C'est dans cet esprit que notre association pilote diverses activités telles clubs de lecture, tournoi de golf, déjeuners causeries, randonnées pédestres, activités culturelles, parties de quilles, soupers festifs et le fameux *Glouglou et bouchées gourmandes*. Le conseil d'administration encourage également les membres qui le désirent à initier des activités et les supporte pour les réaliser. Des nouvelles sont régulièrement transmises aux membres via le site web <http://www.arteluq.ca/>,

Pour un coût minime de 25\$ par année venez profiter des services et activités que l'ARTÉLUQ vous offre, tout en gardant un contact avec des personnes qui ont fait partie de votre quotidien pendant de nombreuses années.

Bienvenue chez vous,

Rénald Marchand
Président

France Bilodeau
Vice-présidente
Section Montréal

Vous trouverez un formulaire d'adhésion joint à la présente.

Entente-cadre de partenariat associatif

D'une part :

Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP)

5400, boulevard des Galeries, bureau 111
Québec (Québec) G2K 2B4
dg@aqrp.qc.ca
418 883-2288, poste 123

Représentée par Lynda Guenette
Directrice générale

D'autre part :

Association des retraité(e)s de la TELUQ (ARTELUQ)

455 du Parvis
Québec (Québec) G1K 9H5
renaldmarchand@live.ca
418 870-9788

Représenté(e) par Rénauld Marchand
Président

L'objectif de cette entente-cadre de partenariat associatif est de permettre aux membres de l'*association partenaire* d'avoir accès à de nombreux avantages économiques découlant des ententes de partenariat associatif avec différentes organisations œuvrant dans les domaines :

- de l'assurance ;
- de l'hôtellerie et des voyages ;
- de la santé ;
- de la culture et des loisirs ;
- et autres.

De plus, en devenant membre de l'AQRP, les membres de l'*association partenaire* pourront également bénéficier des conférences et des programmes offerts par l'AQRP¹.

La présente entente-cadre de partenariat associatif porte sur le référencement des membres de l'*association partenaire* à devenir membre de l'AQRP. Les deux parties conviennent de développer une collaboration associative qui respectera les principes suivants :

Article 1. L'esprit de l'entente-cadre de partenariat associatif

- 1.1 L'*association partenaire* respecte et reconnaît la mission de l'AQRP, c'est-à-dire de promouvoir et de défendre les droits ainsi que les intérêts économiques, financiers, culturels, intellectuels et sociaux de ses membres, notamment en s'assurant du maintien et de l'amélioration de leur qualité de vie et de leur santé.
- 1.2 Chaque partie reconnaît la légitimité de l'autre et s'engage à ne pas agir directement contre ses intérêts.
- 1.3 Chaque partie s'entend pour ne pas divulguer, communiquer, transmettre, exploiter ou autrement utiliser, pour son propre compte ou pour autrui, les informations nominatives, en tout ou en partie, autrement que dans le cadre de la présente entente-cadre de partenariat et pour les fins qui y sont mentionnées.

- 1.4 Les parties se tiennent informées de leurs activités. Elles peuvent, dans l'accomplissement de leur mission respective, convenir d'actions communes ou concertées.
- 1.5 Les parties conviennent de rendre publique et de promouvoir, dans l'intérêt de leurs membres, l'existence du partenariat. Elles s'engagent à se consulter sur leur stratégie de communication en lien avec le partenariat.

Article 2. L'objet de l'entente-cadre de partenariat associatif

- 2.1 L'AQRP fournit à l'association partenaire le formulaire d'adhésion spécifique aux membres de l'association partenaire pour l'adhésion.
- 2.2 L'AQRP fournit à l'association partenaire tous les renseignements utiles et à jour sur ses avantages et services. Elle peut lui fournir des exemplaires de dépliants officiels et de la revue *Reflets* sur demande.
- 2.3 L'association partenaire s'engage à solliciter, à cette fin, ses membres ou les personnes intéressées à ses activités à partir de ses propres listes et outils de promotion, mais pourra également contracter les services de soutien administratif de l'AQRP¹ ;
- 2.4 Pour chaque nouveau membre ayant adhéré à l'AQRP qui a inscrit le nom de l'association partenaire sur le formulaire d'adhésion dans la case « Recruté par », ou qui a utilisé un exemplaire des formulaires pré-identifiés et fournis par l'AQRP, l'AQRP versera 20 \$ à l'association partenaire. Ce versement est conditionnel au paiement complet par le nouveau membre de sa cotisation à l'AQRP.
- 2.5 L'association partenaire aura accès gratuitement au babillard Web deux fois par année afin d'y promouvoir ses services.

Article 3. L'engagement des parties

- 3.1 Les deux parties reconnaissent que la signature de la présente entente-cadre de partenariat ne comporte aucune obligation financière de la part des organismes signataires et constitue uniquement une déclaration de leur intention de collaborer, selon les principes et les modalités énoncés ci-haut.
- 3.2 Les parties signataires déclarent qu'elles ont établi cette entente-cadre de partenariat de bonne foi et qu'en conséquence, elles feront ce qui est en leur pouvoir pour la mener à bonne fin.

Article 4. La durée de l'entente-cadre de partenariat associatif

- 4.1 La présente entente-cadre de partenariat associatif entre en vigueur le jour de sa signature, par les parties, pour une période d'un an et est renouvelable automatiquement d'année en année.

1. Selon certaines modalités



Association québécoise
des retraité(e)s des secteurs
public et parapublic

4.2 La modification de l'entente-cadre de partenariat associatif doit, au préalable, faire l'objet d'un écrit par les parties et elles ne peuvent implicitement renoncer à ces formalités.

4.3 Une partie peut mettre fin à la présente entente au moyen d'un avis écrit transmis à l'autre partie. L'entente-cadre de partenariat associatif entre les parties deviendra caduque après 60 jours suivant la réception de cet avis.

En foi de quoi, l'entente est signée à Québec

Le 15 novembre 2017

Le 13 novembre 2017

Par Lynda Guenette
Directrice générale

Pour l'Association québécoise des retraité(e)s
des secteurs public et parapublic (AQRP)

Par Rénald Marchand
Président

Pour l'Association des retraité(e)s de la TELUQ